

Guider les nouvelles générations sur la voie de la réussite

E = EDUCATION

Préparer les jeunes à leur vie professionnelle

E = EMPLOI

Favoriser l'accès à l'emploi

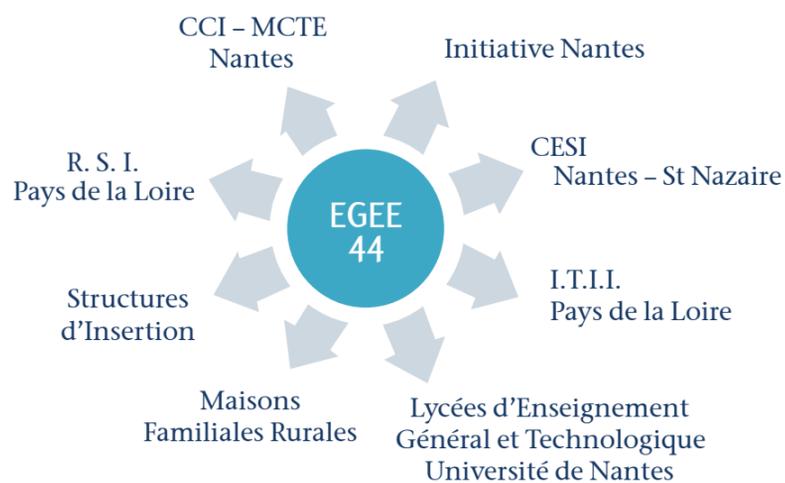
E = ENTREPRISE

Accompagner les entrepreneurs

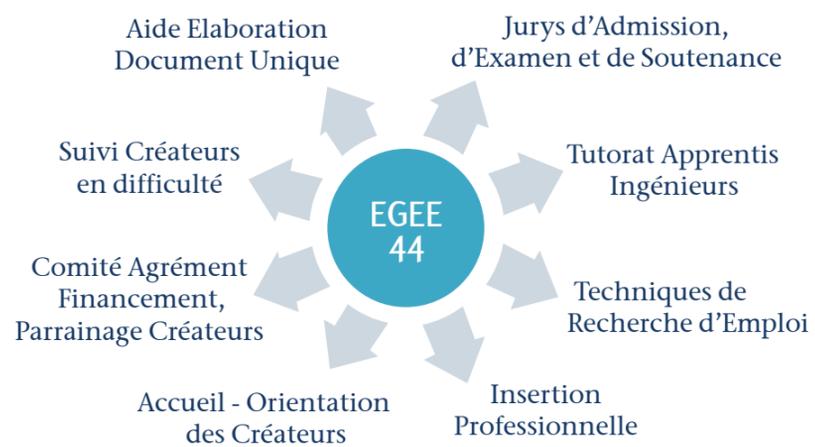
Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise

ASSOCIATION NATIONALE DE SENIORS BÉNÉVOLES
Reconnue d'utilité publique

Nos principaux partenaires



Nos principales missions



Emploi

Accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches.

Education

Préparer les élèves et les étudiants à leur future vie professionnelle.



Entreprise

Soutenir les projets de création ou de reprise d'entreprises.

Confiez-nous vos missions. Contactez-nous



Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise

EGEE 44

MCTE - 8, rue Bisson - 44100 NANTES
Tél. : 02 72 56 80 11
Courriel: palo44@egee.asso.fr

EGEE NATIONAL

14, Villa de Lourcine - 75014 PARIS
Tél. : 01 47 05 57 71
Courriel: contact@egee.asso.fr

www.egee.asso.fr

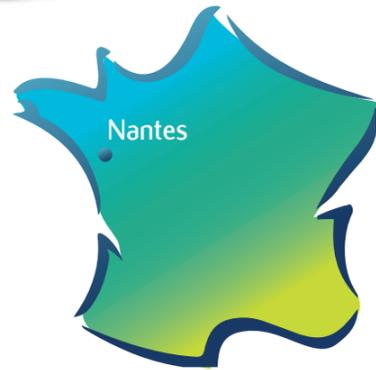
EGEE 44

Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises (MCTE) - 8, rue Bisson - 44100 NANTES
Tél: 02 72 56 80 11 - Fax: 02 72 56 80 61 - Courriel: palo44@egee.asso.fr - www.egee.asso.fr



Qui sommes nous ?

Un bénévolat de compétences



Le réseau EGEE

L'association EGEE a fêté en 2013 ses 30 ans d'existence. Présente sur tout le territoire national, son objectif est de mettre en relation des retraités (Ingénieurs, Cadres ou Chefs d'entreprise) avec d'autres générations, et de leur apporter l'expertise acquise au cours de leur parcours professionnel.



EGEE 44

60 conseillères et conseillers interviennent sur le département de la Loire-Atlantique.

Leurs compétences : l'ensemble des domaines de l'entreprise : gestion, technique, commercial, ressources humaines...

Leurs qualités : disponibilité, professionnalisme, ouverture d'esprit, sens de l'écoute, discrétion.



Les missions proposées

La philosophie : répondre efficacement aux besoins des structures d'enseignement, des demandeurs d'emploi et des porteurs de projet (création ou reprise d'entreprise).

L'objectif : les conseillers EGEE ont choisi de rester actifs en réalisant un bénévolat de compétences à vocation sociale.



Les publics concernés

Les futurs acteurs du monde professionnel et de la vie économique : étudiants, jeunes en insertion dans la vie active, demandeurs d'emploi, porteurs de projets (création ou reprise d'entreprise).

Education

Préparer les élèves et les étudiants à leur future vie professionnelle grâce à l'expérience et à la compétence des conseillers.



Les actions en TRE (Techniques de Recherche d'Emploi)

- conseil pour l'élaboration du CV et de la lettre de motivation
- simulation filmée d'entretien d'embauche
- parrainage d'élèves ou d'étudiants
- participation à des jurys d'admission, d'examen et de soutenance

Emploi

Soutenir les demandeurs d'emploi dans leurs démarches d'insertion, de retour à l'emploi ou de reconversion.

Les techniques utilisées rejoignent celles définies en faveur des élèves et étudiants, l'objectif primordial étant de donner les clés pour retrouver la confiance en soi qui permet d'intégrer le monde professionnel.



Entreprise

Accompagner les projets de création ou de reprise d'entreprise, conseiller les TPE et TPI, en apportant aux Chefs d'entreprise un soutien temporaire leur permettant de cerner leur problématique et de mettre en place un plan d'actions.



- aide aux porteurs de projets dans l'établissement de leur dossier
- suivi et accompagnement par parrainage du créateur ou repreneur
- diagnostic commercial, technique, de gestion et proposition de solutions que seul le Chef d'entreprise a le pouvoir de décider et de mettre en œuvre
- conseils pour l'élaboration du « Document Unique » dans le cadre de la prévention des risques

Reconnaitances officielles de l'Association EGEE

Organisme de formation enregistré depuis le 25/02/1997 auprès du service régional de contrôle (n° 11.7527830.75) délivré par le ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement en date du 02/02/2006.

Reconnaissance d'utilité Publique (RUP) - décret du 12/04/2012 du ministère de l'Intérieur.

Agrément National accordé au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public

Arrêté du ministère de l'Éducation nationale du 26/09/2012 - JO du 11/10/2012.

Accord-cadre du 26/07/2013 conclu entre le ministère de l'Éducation nationale et EGEE pour apporter son concours à l'orientation des jeunes, du collège aux classes de terminale.